

CAHIER DES PARENTS



ÉTÉ 2026

MOT DES COORDONNATRICES	3
CAMP DE JOUR	4
Informations importantes.....	4
Règlements	5
Contrôle des présences	7
Sorties	7
Piscine municipale	8
Centre Nautique	9
Notions de santé	10
Maladie ou symptômes	10
SERVICE DE GARDE	11
Arrivées et départs	11
Collations au service de garde	11

MOT DES COORDONNATRICES

Chers parents,

Nous entamons bientôt une nouvelle saison du camp de jour. Pour certains, ce sera une première expérience parmi nous, tandis que d'autres retrouveront avec plaisir un été animé, riche en activités et en belles rencontres.

Afin d'assurer le bon déroulement du camp, nous vous invitons à lire attentivement ce cahier d'information et à prendre le temps d'expliquer à votre enfant le fonctionnement ainsi que les règlements du camp. Les renseignements qui s'y trouvent répondent à la majorité des questions que vous pourriez avoir sur le programme.

Si vous avez besoin de précisions, nous serons heureux d'y répondre lors de la rencontre des parents, **le jeudi 4 juin, à 19 h**, à l'Omni-Centre de Pincourt. Si vous ne pouvez pas vous y présenter, vous pouvez nous joindre au (514) 453-8981, poste 254, ou par courriel à campdejour@villepincourt.qc.ca.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter un très bel été parmi nous!

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,

L'équipe de coordination du camp de jour de Pincourt 2025

Coordonnatrice terrain :	Dylan Lis (Squish)
Coordonnatrice en accompagnement :	Véronik Boudreault (Wanda)
Coordonnatrice du service de garde:	Marie Ophélie Ujeneza (Fiji)
Coordonnatrice animation et loisirs:	Cindy Lessard (Queso)

CAMP DE JOUR

Informations importantes

Calendrier

Semaines	Dates
Semaine 1	Du 25 juin au 26 juin
Semaine 2	Du 29 juin au 3 juillet (ouvert mardi 1 ^{er} juillet)
Semaine 3	Du 6 au 10 juillet
Semaine 4	Du 13 au 17 juillet
Semaine 5	Du 20 au 24 juillet
Semaine 6	Du 27 au 31 juillet
Semaine 7	Du 3 au 7 août
Mini-Camp*	Du 10 au 14 août

* Capacité limitée

Horaire

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h

L'horaire du camp les jours de sortie peut varier. Il est donc important de regarder l'Infocamp ou la page Facebook du camp pour avoir l'horaire exact.

Lieu

Omni-Centre (375 Boul. Cardinal-Léger, Pincourt)

Procédure de communication

Téléphone: (514) 453-8981

Poste 254: Joindre les coordonnatrices

Poste 255: Pour signaler une absence ou un retard

Poste 229: En cas d'urgence seulement, joindre la réception des loisirs

- ★ Vous devriez recevoir un appel du moniteur de votre enfant avant le début de l'été afin qu'il puisse se présenter et obtenir les informations nécessaires pour s'occuper correctement de votre enfant cet été. Veuillez noter que, pour des raisons de confidentialité, si nos moniteurs ont besoin de vous contacter à un moment donné pendant l'été, ils le feront depuis leur téléphone portable en utilisant un numéro masqué.

Courriel: campdejour@villepincourt.qc.ca

Infocamp: Chaque semaine, vous recevrez par courriel l'Infocamp de la semaine suivante. Vous y retrouverez toutes les informations importantes pour vous et votre enfant.

Page Facebook du camp: Vous y trouverez l'Infocamp de la semaine ainsi que des informations de dernière minute. Il serait important d'y adhérer pour ne rien manquer!

Règlements

Points de rassemblement

Le matin, dès l'arrivée de son moniteur, votre enfant doit immédiatement le rejoindre à leur lieu de rassemblement et lui donner sa présence.

Sauterelle : Proche de la butte, sur le côté de l'Omni-Centre

Section 1 : Kiosque Desjardins (Chapiteau)

Section 2 : Clôture de soccer

Section 3 : Les arbres près du stationnement de l'Omni-Centre, côté parc.

Le point de rassemblement du matin est identique au lieu de rassemblement du soir.

Il est interdit aux enfants et aux parents de circuler dans l'Omni-Centre sans un moniteur ou une autorisation des responsables du camp de jour.

Les bicyclettes doivent être rangées à l'endroit désigné au Parc Olympique. Il est fortement recommandé d'avoir un cadenas, puisque nous n'assumons aucune responsabilité pour les objets perdus ou volés, incluant les bicyclettes.

Dîner et collations

PÉRIODE	NOURRITURE
10 h 30	Collation
12 h 20 à 13 h 10	Dîner et période de jeu libre au parc
14 h 30	Collation

- ★ L'enfant doit apporter un lunch froid complet. (Il n'y a pas de réfrigérateur mis à la disposition des enfants, donc prévoir des aliments qui se conservent bien dans une boîte à lunch avec un « Ice pack »).
- ★ Pour des raisons d'allergies, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Aussi, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

Tenue vestimentaire

Habillement suggéré : Vêtements confortables tels que shorts, t-shirt, chapeau, espadrilles ou sandales fermées (pas de flip-flops).

Chandail officiel rose (obligatoire en sorties) : Lors de l'inscription de votre enfant, veuillez cocher si vous désirez obtenir un chandail du camp de jour (gratuit).

Sac à dos du parfait campeur

- ✓ Repas froid pour le dîner
- ✓ 3 collations
- ✓ Bouteille d'eau
- ✓ Maillot de bain et serviette
- ✓ Chapeau ou casquette
- ✓ Crème solaire
- ✓ Vêtements de rechange
- ✓ Imperméable pour les journées pluvieuses
- ✓ Coton ouaté pour les matinées fraîches

Matériel interdit :

- ✓ Jupes et robes
- ✓ Flip-flops (sauf à la piscine et aux jeux d'eau)
- ✓ Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- ✓ Chandails bédaine
- ✓ Jeux ou jouets de la maison (iPod, cellulaire, spinner, cartes Pokémon, cahier et crayons, etc.)

Le camp n'est pas responsable des vêtements ou accessoires perdus, volés ou abîmés. Nous vous demandons donc de bien identifier les effets personnels de vos enfants. Un support à vêtements sera à l'entrée de l'Omni-centre avec tous les objets perdus.

Code de comportement

(À lire avec l'enfant)

Puisque je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, je m'engage à:

- ✓ Écouter et mettre en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp;
- ✓ Rester avec mon animateur et mon groupe en tout temps;
- ✓ Être poli avec les animateurs et les amis du camp de jour;
- ✓ Participer activement aux activités;
- ✓ Faire attention au matériel et au site du camp de jour;
- ✓ Ramasser mes déchets et les mettre à la poubelle;
- ✓ M'habiller de manière appropriée pour participer aux activités;
- ✓ M'exprimer calmement et rechercher des solutions non-violentes.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de :

- ✓ Frapper les autres ou me battre;
- ✓ Me sauver;
- ✓ Avoir un langage vulgaire ou inapproprié;
- ✓ Vandaliser le site ou les bâtiments;
- ✓ Lancer des objets ou briser du matériel;
- ✓ Grimper ou m'asseoir sur les clôtures ou sur les buts de soccer;
- ✓ Nourrir les animaux.

Étapes d'intervention pour un participant

1^{er} avertissement : (verbal)	Le coordonnateur contacte les parents et explique la situation. Leur collaboration est demandée afin de rétablir la situation.
2^e avertissement : (écrit)	Le coordonnateur contacte les parents, explique la situation et suspend l'enfant pour une journée d'activité spéciale (sortie) . Une feuille d'avertissement doit être signée par un parent et retournée au coordonnateur le lendemain.
3^e avertissement : (écrit)	Le coordonnateur contacte les parents, explique la situation et suspend l'enfant pour une semaine de camp de jour, et ce, sans remboursement . Une feuille d'avertissement doit être signée par un parent et retournée au coordonnateur le lendemain.
4^e avertissement :	Le coordonnateur administratif contacte les parents, explique la situation et expulse définitivement l'enfant du camp de jour pour le reste de l'été, et ce, sans remboursement .

Contrôle des présences

Départs à la fin de la journée

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants. Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l'enfant. Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser à l'avance.

- ★ Il est primordial d'avoir une pièce d'identité pour que nous puissions vous identifier.

Procédure en cas d'absence ou de retard le matin-même

Il est d'une grande importance que les heures d'arrivée et de départ (9 h et 16 h) soient respectées. Veuillez nous aviser à l'avance lorsque votre enfant manque une ou des journées au camp de jour ou encore s'il doit s'absenter partiellement (ex.: cours de natation ou autres).

Retard en fin d'après-midi

Des frais de 15 \$ par enfant, par tranche de 15 minutes de retard, seront facturés après 16 h.

Sorties

Le coût des sorties est inclus dans les frais d'inscription et qu'il n'y a pas d'animation au parc lors des journées de sortie pour les enfants qui ne participent pas à la sortie. Veuillez noter que les sorties ont habituellement lieu les mercredis (à noter si vous voulez inscrire votre enfant à des cours de natation).

- ★ Nous vous demandons de bien lire l'Info-camp, car les heures de départ et d'arrivée ainsi que le matériel nécessaire à la sortie seront indiqués.

- ★ Les sorties peuvent être sujettes à des retards en ce qui concerne les heures d'arrivée. Il est important de rester à l'affût des publications sur la page *Facebook* du camp de jour.
- ★ Le port du t-shirt ROSE du camp de jour est obligatoire lors des sorties.

Piscine municipale

Les enfants iront régulièrement à la piscine ou au jeu d'eau en après-midi. Votre enfant doit donc apporter avec lui ses effets pour la piscine à tous les jours, peu importe les prédictions météo.

À sa première visite de l'été à la piscine, votre enfant devra participer à un test de nage effectué par les sauveteurs de la piscine. Selon ses capacités, il sera classé :

- **Bon nageur** : pas besoin de gilet de sauvetage et peut aller partout dans la piscine.
- **Nageur en devenir** : doit porter un gilet de sauvetage en tout temps, même s'il est assis au bord de la piscine, et doit rester dans la partie peu profonde lorsqu'il est dans la piscine.

Si votre enfant ne souhaite pas faire le test de nage, ne veut pas se baigner ou ne sait pas nager, il sera classé « Nageur en devenir ». Il devra alors porter un gilet de sauvetage et demeurer avec son moniteur et son groupe dans la partie peu profonde de la piscine. L'utilisation de la patageoire est malheureusement interdite.

Pour tout changement par rapport au niveau de nage de votre enfant, une **note écrite** attestant que l'enfant n'a plus besoin de gilet est obligatoire. Les sauveteurs pourront alors refaire un test et changer son classement au besoin.

Leçons de natation

Si votre enfant suit des leçons de natation à la piscine municipale, veuillez fournir un horaire détaillé à son moniteur pour que celui-ci puisse rappeler à votre enfant de se rendre à ses cours. Le moniteur n'a pas la responsabilité d'aller reconduire et chercher votre enfant à ses leçons.

Règlements de la piscine municipale de Pincourt

Il est interdit de :

- ✓ Porter des souliers et des espadrilles dans l'enceinte de la piscine.
- ✓ Se baigner sans avoir pris une douche
- ✓ Courir sur le ciment ou le gazon
- ✓ Pousser, se chamailler ou se battre
- ✓ Manger ou boire ailleurs que dans la zone de pique-nique
- ✓ Mâcher de la gomme sur le site de la piscine
- ✓ Se baigner avec des vêtements réguliers, seulement les vêtements adaptés pour l'eau seront acceptés
- ✓ Se baigner lorsque l'on est atteint de maladies contagieuses (exemple : herbe à puce)
- ✓ Plonger dans la partie peu profonde
- ✓ S'amuser dans les corridors de natation réservés aux longueurs
- ✓ Grimper sur les clôtures, bancs ou autres équipements

Pour utiliser les tremplins (sections 2 et 3 seulement), on doit :

- ✓ Savoir bien nager
- ✓ Attendre que la personne précédente ait sauté avant de monter sur le tremplin
- ✓ Attendre que la personne en avant de soi ait quitté le bassin avant de sauter dans l'eau
- ✓ Faire seulement un saut sur le tremplin
- ✓ Marcher sur le tremplin, ne pas courir

Le personnel de la piscine se réserve le droit de refuser l'accès ou d'expulser un enfant au besoin.

Centre Nautique

Pour les groupes de section 2 et 3, les enfants pourront aller au Centre Nautique, afin d'utiliser les planches à pagaie, les kayaks, les pédalos et les canots.

La participation de l'enfant aux activités du centre nautique est conditionnelle à la remise d'un formulaire d'acceptation des risques, dûment rempli et signé par le parent. Aucun consentement verbal, incluant les appels téléphoniques, ne sera accepté.

Déroulement de la sortie au centre nautique:

1. Accueil du groupe
2. Présentation des consignes de sécurité
3. Distribution des vestes de flottaison individuelles (VFI)
4. Activité nautique d'environ 45 minutes

Règles à respecter :

- ✓ Ne jamais dépasser les bouées jaunes
- ✓ Le port du VFI est obligatoire en tout temps
- ✓ Il est interdit de se lever dans les embarcations (sauf sur une planche à pagaie – SUP)
- ✓ Il est interdit de sauter à l'eau
- ✓ Il est interdit de se baigner ou d'aller à l'eau sans embarcation, puisqu'aucun sauveteur n'est présent
- ✓ Tout participant qui ne respecte pas les consignes sera immédiatement retourné au quai et ne pourra plus participer à l'activité pour la période restante.

Notions de santé

Politique prévention des infections

Voici le cadre de référence avec lequel notre personnel prend des décisions quant à l'état de santé des campeurs.

Maladie ou symptômes	Informations	Recommandations
Fièvre	À partir de 38°C, on considère qu'un enfant fait de la fièvre.	Retourner l'enfant à la maison. L'enfant peut revenir au camp 24 h après la fin de la fièvre.
Vomissements	Vomissement non produit par un étouffement.	Retourner l'enfant à la maison. L'enfant peut revenir au camp 24 h après la fin des vomissements.
Diarrhée	Dès la présence de 2 selles liquides.	Retourner l'enfant à la maison. L'enfant peut revenir au camp 24 h après la dernière selle liquide.
Gastro	Présence de vomissements et diarrhée.	Retourner l'enfant à la maison. L'enfant peut revenir au camp 48 h après les derniers symptômes.
Rhume ou grippe	Présence de toux, maux de tête, courbatures, fatigue inhabituelle, nez qui coule ou congestion.	Si l'enfant présente peu de symptômes ou est fonctionnel, il peut se présenter au camp. Si l'enfant est non fonctionnel, il sera retourné à la maison.
Conjonctivite	Écoulement blanchâtre ou jaune des yeux. Rougeur et inflammation des yeux.	Il n'y a pas de période d'isolement suggéré, mais il est fortement recommandé de rester à la maison jusqu'à la diminution des symptômes.
Pneumonie	Complication respiratoire d'un virus attrapé auparavant. La pneumonie comme telle n'est pas contagieuse. C'est le virus qui l'est.	Si l'enfant présente peu de symptômes ou est fonctionnel, il peut se présenter au camp. Si l'enfant est non fonctionnel ou que les symptômes sont difficilement contrôlables, il sera retourné à la maison.

Protection contre le soleil

Le camp de jour demande aux parents que la crème solaire soit déjà appliquée sur l'enfant lorsqu'il arrive au camp de jour, et qu'il apporte un tube de crème solaire pour d'autres applications durant la journée. Il est conseillé de montrer à votre enfant comment bien appliquer la crème solaire. Pour des raisons de sécurité, chaque participant s'enduit de crème lui-même. Notez que les moniteurs ne sont pas autorisés à appliquer de la crème solaire aux enfants. En raison des allergies, le camp de jour ne permet pas le partage de crème solaire entre participants.

Dans la mesure du possible, l'animateur place son groupe à l'ombre durant les activités et les moments de repos. De plus, le port d'une casquette ou d'un chapeau est fortement recommandé pour éviter les insolation.

Les animateurs sont informés de l'importance d'une bonne hydratation. Ils prévoient des pauses où les participants iront boire de l'eau. Une attention particulière sera portée lors des périodes de canicule. Il est important que tous les participants aient une bouteille d'eau avec eux.

SERVICE DE GARDE

Horaire: lundi au vendredi : 6 h 30 à 9 h / 16 h à 18 h

Places réservées aux enfants inscrits préalablement lors des inscriptions du camp de jour.

Arrivées et départs

Chaque matin, les enfants doivent se présenter à leur moniteur de service de garde à l'Omni-Centre. Les parents doivent signer la feuille de présence à la réception de l'entrée de l'Omni-Centre.

Les activités de l'après-midi du service de garde se font à l'Omni-Centre ou au Parc Olympique. Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez signer la feuille de présence auprès de la personne à l'accueil du service de garde. Elle pourra, ensuite, vous indiquer l'emplacement du groupe de votre enfant, après avoir confirmé votre identité.

Les absences

Si votre enfant doit quitter le service de garde sans son parent, et ce, peu importe le motif (natation, tennis, permission de quitter à 17 h 30, parce que vous êtes arrivés à la maison, etc.), vous devez écrire une note et la transmettre à son moniteur de service de garde. En aucun cas un enfant ne peut quitter sans l'avis des parents.

Retard en fin de journée

Des frais de 15 \$ par enfant, par tranche de 15 minutes de retard, seront facturés après 18 h.

Collations au service de garde

Nous invitons les parents à prévoir des collations pour les enfants, surtout ceux qui resteront après 16 h. Il y aura un moment pour prendre une collation à 7 h 50, ainsi qu'à 16 h.